

U.N.S.S.
Association Sportive du Collège Jacques Prévert de Saint Symphorien d'Ozon

CHARTRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

En adhérant à l'Association Sportive du collège, je m'engage à :

- **VENIR** régulièrement aux entraînements et participer aux compétitions si j'en fais le choix en début d'année scolaire
- **M'INFORMER** du calendrier des compétitions régulièrement
- **PREVENIR** mon professeur de mes absences ou d'un éventuel changement d'activité
- **DONNER** toujours le meilleur de moi même
- **RESTER** « fair-play » en toutes circonstances. (Respect de l'arbitre, des adversaires, des co-équipiers, des adultes encadrants).
- **PRENDRE** soin du matériel (raquettes, maillots, ballons, gants...) et le **GERER** de manière efficace (installation, rangement)
- **PARTICIPER** au rayonnement de l'association (tenir le rôle d'ambassadeur sportif auprès des autres élèves du collège) et aux différentes manifestations qu'elle peut organiser (sortie fin année, spectacle, vente au profit de l'association...)
- **RESPECTER** le règlement intérieur du collège notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte du collège, y compris sur le temps du repas du mercredi après-midi.

Le non-respect répété de cette charte entraînera l'exclusion de l'AS, quel que soit la période de l'année et sans remboursement de la cotisation initiale.

Nous, parents et élève, avons pris connaissance et approuvons la charte de l'AS du collège J. Prévert.
Nom, prénom de l'élève :Classe :

Signature de l'élève :

Signature d'un parent :